2027

Antenne fiscale



Cette aide est pour vous si…

☐ vous habitez à Meyrin ou Satigny
☐ vous n'avez pas un statut d'indépendant ou indépendante
☐ vous ne dépendez pas à 100% de l'Hospice général
☐ vous avez moins de CHF 40'000.- d'économies
☐ vous gagnez, par an, moins de :

- CHF 50'000.- pour une personne seule
- CHF 60'000.- pour un couple

→ CHF +6'100.- pour chaque enfant à charge

IMPORTANT : Nous vous donnerons un rendez-vous seulement si vous remplissez toutes les conditions.

Comment faire ?

1. Préparez vos papiers (liste en page 2)
2. Prenez rendez-vous par téléphone ou sur place

Votre rendez-vous est après le 31 mars ?
Nous vous aidons à demander un délai.

Informations pratiques

Du 8 février au 24 juin 2027

Du 8 février au 31 mars
Lundi à jeudi
8h30-12h et 13h30-17h

Du 1er avril au 24 juin
Lundi à jeudi
8h30-12h

Chez Gilberte
La maison meyrinoise
Gilbert centre
Rue de la Prulay 2bis
1217 Meyrin
Tél. 022 782 44 80
antenne.fiscale@meyrin.ch

Service gratuit offert
par la ville de Meyrin

MEYRIN.ch

Quels papiers apporter ?

Apportez les papiers de l'année 2026

	Personnes en activité	Rentiers AVS/AI	Personnes sans emploi
Lettre des impôts avec les numéros de déclaration et de contribuable	✓	✓	✓
Attestation SPC (PC AVS/AI ou familiales)	✓	✓	✓
Attestation de subsides d'assurance-maladie	✓	✓	✓
Attestation d'allocations familiales	✓	✓	✓
Attestation d'allocations de logement	✓	✓	✓
Justificatif des pensions alimentaires perçues/payées, SCARPA, jugement si séparation ou divorce en 2026	✓	✓	✓
Justificatifs des dettes au 31.12.2026 (crédits, cartes de crédits, retards d'impôts, etc.)	✓	✓	✓
Biens immobiliers en Suisse ou à l'étranger	✓	✓	✓
Justificatifs frais médicaux (lunettes, dentistes, diabète par ex.)	✓	✓	✓
Récapitulatif des primes maladie et complémentaires payées en 2026 ainsi que le décompte annuel des prestations (à demander à votre caisse d'assurance maladie)	✓	✓	✓
Attestation(s) bancaire(s)/postale(s)	✓	✓	✓
Attestation 3e pilier A et/ou B (avec valeur de rachat)	✓	✓	✓
Dons/Gains de loterie, etc.	✓	✓	✓
Attestation de revenus (salaire, gains intermédiaires, caisse de chômage, autres…)	✓		✓
Attestation de bourses d'études/autres	✓		✓
Frais de garde des enfants (crèche, garderie, restaurant scolaire, GIAP, etc.)	✓		✓
Attestation de rentes AVS-AI en Suisse ou à l'étranger		✓	
Attestation des rentes LPP en Suisse ou à l'étranger		✓	
Preuve de cotisations AVS			✓